

PAGES

MANQUANTES

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIER LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Étranger, 7 francs.

SOMMAIRE—La santé de S. G. Mgr l'Archevêque—Benoît XV et le cardinal Mercier—Lettre pastorale sur les devoirs des catholiques dans la guerre actuelle—Congrès Ecclésiastique National des Prêtres—Adorateurs du Canada en 1915—Triduum au Carmel de Saint-Boniface—Le Cercle Lacombe de l'A. C. J. C.—Un appel de nos frères ruthènes—Le troisième centenaire de la béatification de sainte Thérèse—La mère du Pape—Ordo de 1915—Une lettre archiépiscopale—La question scolaire aux États-Unis—Feu Madame Edouard Gravel—Dii g ! Dang ! Dong !—R. I. P.

VOL. XIII

1 NOVEMBRE 1914

No 21

LA SANTE DE S. G. MGR L'ARCHEVEQUE

Monseigneur l'Archevêque, qui a souffert inconsciemment d'une légère fièvre durant tout le mois d'août, a dû aller à l'hôpital et même y prendre le lit, en septembre. Revenu à l'archevêché il a dû retourner à l'hôpital le 5 octobre à la suite d'une grande fatigue.

Pendant ce second séjour à l'hôpital, Monseigneur a pu dire la sainte Messe tous les jours et expédier sa correspondance jusqu'au 26 octobre, alors qu'une amélioration considérable lui a permis de partir pour Montréal, d'où il se rendra au Texas pour s'y reposer durant la saison d'automne. M. l'abbé Joseph Prud'homme, chancelier, accompagne Monseigneur. S. G. Mgr l'Auxiliaire administre le diocèse pendant son absence.

BEÑOIT XV ET LE CARDINAL MERCIER

Après son élection, Benoît XV fit appeler l'archevêque de Malines, dont le diocèse et la patrie ont été si rudement éprouvés par le fléau de la guerre teutonique. Le Pape fit un accueil particulièrement sympathique au cardinal Mercier. Il lui prodigua les consolations les plus tendrement émues sur le sort des infortunées populations belges, victimes des cruautés allemandes. Puis, le pressant dans ses bras, il ajouta : " Dans votre personne, c'est tout votre peuple que je plains, que j'embrasse et que je bénis."

LETTRE PASTORALE SUR LES DEVOIRS
DES CATHOLIQUES DANS LA GUERRE ACTUELLE

Les Cloches sont heureuses de faire écho à la belle lettre pastorale de NN. SS. les Archevêques et Evêques des Provinces Ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa sur les devoirs des catholiques dans la guerre actuelle. Ce document est une nouvelle preuve de la plus complète loyauté à la Couronne britannique de l'Eglise catholique canadienne en général et de la race canadienne-française en particulier.

Depuis deux mois bientôt — et combien de temps encore le fléau durera-t-il ? la guerre sévit dans la majeure partie de l'Europe continentale. De tous les malheurs qu'elle entraîne à sa suite, Dieu, nous l'espérons, se servira finalement pour la régénération sociale et morale des peuples. En attendant, le voile de mort s'étend sur les pays jusqu'ici les plus prospères, les deuils s'entassent dans les demeures jusqu'ici les moins troublées. La mitraille a jeté dans la désolation des familles sans nombre: des femmes par milliers pleurent la perte de leurs époux, des mères, celle de leur fils, des orphelins, celle de leurs parents. Villes consumées par l'incendie, monuments renversés, foyers éteints, champs dévastés, fabriques fermées, industrie ralentie, bataillons fauchés comme des épis, fleur des nations effeuillée aux quatre vents du ciel: que de ruines, Nos Très Chers Frères, se sont accumulées dans ce court espace de temps !

Nous ne saurions nous le dissimuler: ce conflit, l'un des plus terribles que le monde ait encore vu, ne peut manquer d'avoir sa répercussion sur notre pays. L'Angleterre y est engagée, et qui ne voit que le sort de toutes les parties de l'Empire se trouve lié au sort de ses armes ? Elle compte à bon droit sur notre concours, et ce concours. Nous sommes heureux de le dire, lui a été généreusement offert en hommes et en argent. Déjà, avec les réservistes des nations alliées, naturalisés ou fixés chez nous, plusieurs milliers de nos propres compatriotes se sont volontairement embarqués pour le théâtre des opérations, et d'autres suivront peut-être. Presque tous ont laissé derrière eux des familles qui comptaient sur leur appui. Combien d'entre eux reviendront reprendre au foyer leur rôle de soutien ? Comme là-bas, nos industries vont être paralysées; elles vont souffrir et de l'impossibilité pour les patrons de se procurer, dans les pays en lutte, les matières premières de la fabrication, et de l'absence ou de la diminution considérable de la main d'œuvre. Dans leurs foyers privés de leurs chefs, des mères gémiront de ne pouvoir fournir à leurs fils les aliments qu'ils réclament. Sur nos pavés, des sans-travail chercheront peut-être en vain une occupation qui leur assure le pain de chaque jour.

Déjà, sans doute, les autorités civiles ont fait connaître les mesures de prudence humaine, qui obvieront aux pires éventualités: suppression du luxe et des dépenses superflues, souci d'une rigoureuse économie, développement de la production nationale, accroissement des exportations sur les marchés étrangers. Elles ont aussi ouvert, sous le nom de *Fonds patriotique canadien*, une première source de protection en faveur des familles dont les membres sont partis pour la guerre. Si leur appel a atteint les principaux centres du pays, il leur était toutefois difficile de le faire entendre jusque dans les campagnes les plus reculées.

Vos pasteurs. Nos très chers Frères, pour qui c'est une tradition de veiller au bien-être matériel comme à la santé morale et spirituelle de leurs ouailles, croient s'acquitter simplement de leur devoir en sollicitant de chacun de vous une contribution à cette œuvre éminemment nationale. De ce revenu, il sera fait deux parts. Une moitié sera remise aux Directeurs du *Fonds patriotique* pour les fins auxquelles il est ou pourra être dans la suite légalement destiné, et l'autre moitié sera distribuée dans chaque diocèse à ces autres familles qui, à raison du chômage forcé ou d'autres causes, seraient réduites à l'indigence, surtout pendant les rigueurs de l'hiver. Il n'est pas un de vous, Nos très chers Frères, qui ne comprenne de quelle pensée profonde de charité chrétienne s'inspire cette démarche de vos évêques. Pas un non plus ne refusera. Nous en sommes assurés, de concourir joyeusement et abondamment à la diminution de la misère publique.

Ce premier devoir accompli, notre tâche ne sera cependant pas terminée. Notre Très Saint Père le Pape Benoît XV a jeté à l'univers dès son accession au trône pontifical, le cri vibrant de la paix. La paix, il faut que de toutes nos forces, nous, les fidèles enfants de l'Eglise Catholique, nous aidions notre Père commun à l'obtenir de la miséricorde divine. Comme les autres, par notre charité nous devons essayer de prévenir et de guérir les maux de la guerre; plus que les autres, nous devons, par nos prières, apaiser la colère de ce Dieu qui fait souvent, des conflits entre les nations, l'instrument de ses justes vengeances.

Pour vous acquitter de cette obligation, Nos très chers Frères, vous unirez vos supplications à celles de vos évêques et de vos prêtres. Dans les familles, on s'imposera plus que jamais de réciter en commun la prière du soir et de l'offrir à l'intention des malheureux peuples entraînés dans la tourmente. Chacun se fera un devoir de communier aussi souvent que possible pour les soldats qui luttent sur les champs de bataille. Aucune louange, cependant, n'attire l'attention de Dieu de celle qui provient de la bouche des enfants (Ps. VIII, 3; Matth., XXI, 16). Les chefs de famille, les maîtres et les maîtresses de nos écoles, collèges et couvents, insisteront donc auprès de notre jeu-

nesse canadienne pour qu'elle se presse en rangs serrés autour de la Table Sainte. C'est sur elle surtout qu'il faut compter pour arracher à Notre-Seigneur Jésus-Christ, *le Prince de la Paix*, ce calme après lequel le monde soupire présentement, Celui qui a tant aimé les enfants et qui est venu établir sur terre le règne de l'amour, ne saurait refuser d'exaucer les vœux proférés par ces âmes pures.

Si chacun, Nos très chers Frères, se montre ainsi fidèle à la prière et à l'aumône, Dieu se laissera toucher. Il rendra aux peuples éprouvés de l'Europe la tranquillité dont ils ont tant besoin. Il fera tourner cette guerre au profit de la justice et du droit. Dans sa puissance et sa sagesse, il en fera sortir de consolants retours à la foi, une déférence plus confiante, un attachement plus ferme envers la Sainte Eglise, et pour l'Eglise elle-même, avec une liberté plus grande, un adoucissement à ses épreuves et à ses douleurs. Il daignera préserver notre patrie des résultats désastreux qui la menacent si la guerre se prolonge. Tels sont, Nos très chers Frères, notre confiance et notre espoir. Ce sera l'honneur et la gloire du Canada, si intimement lié à deux des principaux belligérants, d'avoir concouru, par ses pieuses supplications, à restaurer la paix dans le monde, et à soulager, par ses généreuses contributions, les maux dont aura souffert l'humanité.

Suivent le dispositif et les signatures de N.N. SS. les Archevêques et Evêques. La lettre porte la date du 23 septembre 1914.

CONGRES EUCHARISTIQUE NATIONAL

DES PRETRES ADORATEURS DU CANADA EN 1915

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'établissement de leur Communauté à Montréal les Révérends Pères du Saint-Sacrement organisent, pour l'an prochain, un Congrès Eucharistique National des Prêtres-Adorateurs. Cette pieuse entreprise est digne de tous les encouragements. Les Cloches forment des vœux ardents pour son plein succès. Voici la majeure partie de la lettre par laquelle le R. P. Lault, S. S. S., annonce la bonne nouvelle à Mgr F.-A. Dugas, P. A., V. G. et directeur diocésain de l'Oeuvre des Prêtres-Adorateurs:

MONSEIGNEUR,

J'ai le plaisir de vous annoncer que l'an prochain nous aurons à Montréal un Congrès National des Prêtres-Adorateurs du Canada, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'établissement de l'Oeuvre au Canada. Nous réalisons par là le vœu émis par la Direction générale de l'Association, à la suite du Congrès National des Prêtres-Adorateurs d'Italie, tenu à Rome en septembre dernier.

Outre la chaleureuse approbation de Mgr l'Archevêque de Montréal, les encouragements les plus précieux nous sont venus de Son Excellence le Cardinal Bégin et de Son Excellence le Délégué Apostolique. Le même sympathique accueil qu'en 1910 sera fait aux prêtres congressistes, nous a assuré Mgr l'Archevêque de Montréal.

Nous avons donc bon espoir que ce futur Congrès sera couronné d'un plein succès et produira chez tous nos Associés les plus heureux résultats.

De très intéressantes questions y seront étudiées et discutées; des décisions pratiques y seront adoptées de nature à étendre de plus en plus le règne eucharistique de Jésus dans ses prêtres et dans toutes les âmes chrétiennes.

Bien que la date du Congrès ne soit pas encore définitivement fixée, nous inclinerions à l'avoir à la fin de juin, immédiatement après la fermeture des classes, et au commencement des vacances.

TRIDUUM AU CARMEL DE SAINT-BONIFACE

Les Carmélites de Saint-Boniface ont célébré le troisième centenaire de la béatification de leur Mère, sainte Thérèse, par un triduum solennel les 13, 14 et 15 octobre. La belle lettre de Sa Sainteté Pie X, de glorieuse et regrettée mémoire, dont nous terminons aujourd'hui la publication, explique l'objet et la fin de ces fêtes, qui ont été célébrées dans tous les Carmels de l'univers.

A Saint-Boniface ces fêtes ont été particulièrement remarquables par le concours du clergé, des communautés sœurs et des fidèles. Un regret vivement ressenti a cependant plané sur ces beaux jours, tant la croix semble inséparable même des plus douces joies du Carmel. S. G. Mgr l'Archevêque, qui avait lui-même organisé ces fêtes, retenu à l'hôpital par la maladie, a été empêché d'y prendre part. Son Auxiliaire, S. G. Mgr l'Evêque de Domitianopolis, l'y a remplacé, a prononcé le sermon d'ouverture et assisté à presque tous les exercices.

Le premier jour la messe a été chantée par le R. P. A. Gagnieur, S. J., recteur du Collège de Saint-Boniface. Les élèves du Collège firent les frais du chant. Dans l'après-midi ce fut le tour des Rdes Sœurs Grises de la Maison Vicariale. Le sermon fut prononcé par le R. P. P. de Mangeleere, S. J., et la bénédiction du Très Saint Sacrement donnée par le R. P. A. Primeau, S. J.

Le deuxième jour Mgr F.-A. Dugas, P. A., V. G., chanta la messe et le sermon fut prononcé par le R. P. Anzalone, O. M. I. Les élèves du Petit Séminaire firent le chant. Dans l'après-midi la partie musicale fut remplie par les Rdes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, le sermon prononcé par M. l'abbé J.-H. Prud'homme, chancelier, et le salut donné par M. l'abbé Joubert, aumônier du Carmel.

Le troisième jour, qui coïncidait avec la fête même de sainte Thérèse, la messe fut célébrée par S. G. Mgr l'Auxiliaire et Mgr Dugas prononça le sermon. Les Sœurs Grises firent les frais du chant. Dans l'après-midi les Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. chantèrent, M. l'abbé Joubert, l'aumônier, fit le sermon de clôture, et M. l'abbé D. Lamy, directeur des *Cloches*, donna la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Les Cloches sont heureuses de se faire l'écho de la vive reconnaissance qui s'échappe du cœur de nos chères Carmélites à l'endroit de tous ceux qui ont pris part à leurs fêtes. Dans cette reconnaissance elles réunissent tous les bienfaiteurs et toutes les bienfaitrices, dont la générosité a entouré le berceau de leur fondation et qui ne cessent de leur témoigner une encourageante sympathie. Elles désirent que mention spéciale soit faite des bonnes Sœurs Grises, qui, au début, ont accueilli les premières Mères sous leur toit et n'ont cessé depuis de leur donner des preuves de la plus délicate charité. C'est ainsi qu'elles avaient orné la chapelle pour ces fêtes.

Comme bouquet spirituel de ces journées, qui donnent un avant-goût du ciel, nous ferons nôtres ces paroles de Mgr Gay, qu'on a appelé le *docteur* du Carmel:

“ Filles de Thérèse, vierges consacrées, vous avez compris les grands secrets; vous êtes proches des grands principes; vous vivez dans les meilleurs climats; vous faites au fond la grande œuvre . . . Votre vie, qui est un scandale aux impies, une folie aux mondains, un étonnement à beaucoup de chrétiens . . . comme il est clair qu'elle est la grande sagesse; je ne dis pas la seule, mais la grande . . . Allez, ne cessez point votre œuvre . . . Est-ce que le monde n'a plus besoin de rédemption ? ”

LE CERCLE LACOMBE DE L'A. C. J. C.

Nous saluons avec un vif plaisir la fondation d'un deuxième cercle de l'A. C. J. C. à Edmonton. Au cercle Grandin s'ajoute le cercle Lacombe. Nos jeunes amis de l'Alberta ne pouvaient choisir de plus beaux noms. Parmi les noms des officiers du nouveau cercle, nous relevons ceux de jeunes avocats, médecins et autres qui se sont déjà distingués dans le travail patriotique auquel ils se livrent depuis plusieurs années. Le R. P. Duchaussois, O. M. I., l'apôtre à la parole sympathique et prestigieuse, est l'aumônier-directeur. Il a été nommé par S. G. Mgr l'Archevêque d'Edmonton, qui a bien voulu accepter la présidence d'honneur du nouveau cercle, dont les membres appartiennent à la paroisse Saint-Joachim.

UN APPEL DE NOS FRERES RUTHENES

Nous avons le regret d'apprendre que S. G. Mgr Szeptycki, O. S. B. M., archevêque ruthène de Lemberg et métropolitain de Galicie, a été fait prisonnier et amené en Russie, ainsi arraché à son peuple qu'il n'a pas voulu quitter, malgré les instances qui lui furent faites au moment où la ville allait être prise. Un comité de Ruthènes de Winnipeg, dont le président est Mgr Redkewycz, V. G., vient de lancer un touchant appel aux catholiques du Canada dans lequel ils expriment l'espoir que l'Angleterre ne permettra que la Russie renouvelle contre les Ruthènes de Galicie ses terribles persécutions des siècles passés. Ils rappellent qu'en 1771, il y avait 12 000 000 de catholiques ruthènes dans l'empire russe et qu'à cette époque on commença contre eux une si violente persécution qu'en 1834 il en restait à peine un million et demi. En 1871 on força le dernier évêque catholique ruthène à abdiquer et on le remplaça par un ennemi de l'Eglise catholique. D'après des lettres reçues de Galicie on recommence cette persécution dans cette province récemment conquise. On bannit les prêtres ruthènes ou on les déporte en Sibérie.

Dans la seconde partie de l'appel, les membres du comité exposent la triste situation des Ruthènes du Canada et la détresse de leur évêque incapable, faute de ressources, d'entreprendre des œuvres d'une primordiale importance pour le bien de la religion. Ils rappellent que leurs gens sont pauvres en général, encore grevés de dettes contractées pour s'implanter dans un pays nouveau, etc. Ils sollicitent donc la charité des catholiques du Canada et les supplient de leur venir en aide afin que la foi catholique se maintienne au cœur de leur peuple établi parmi nous. Ils décrivent aussi les efforts des protestants et notent que les schismatiques doivent bientôt installer un évêque de leur rite à Winnipeg. Les offrandes doivent être adressées à la résidence épiscopale, 511, rue Dominion, Winnipeg, Man.

En faisant écho à l'appel de nos frères ruthènes et en le recommandant instamment à la générosité des catholiques du Canada, nous croyons devoir ajouter que la Corporation archiépiscopale de Saint-Boniface a déjà fait beaucoup pour eux et qu'elle continue toujours à faire sa très large part. C'est ainsi qu'elle vient de prêter, à la demande de S. G. Mgr Budka, évêque des Ruthènes, la somme de cinq mille piastres, sans intérêt, escomptant le fonds de la quête des Ruthènes, (\$3 000 pour un an et \$2 000 pour deux), afin de sauver le journal ruthène de Winnipeg de la ruine qui le menaçait.

Un terrain assez vaste vient d'être transféré par la même Corporation aux Rdes Sœurs ruthènes à Sifton, afin de leur permettre d'affermir et de développer leur belle œuvre.

LE TROISIEME CENTENAIRE DE LA BEATIFICATION
DE SAINTE THERESE

LETTRE DE SA SAINTETÉ PIE X (SUITE ET FIN).

Enfin l'amour des nouveautés, qui, de nos jours, dépasse toutes les bornes, ayant fait invasion même jusque dans le champ des sciences ascétique et mystique, il n'est personne qui ne voie combien il importe de garder religieusement les enseignements de Thérèse sur ce double objet. Car "le Tout-Puissant l'a remplie de l'esprit d'intelligence, afin que non seulement elle laissât à l'Eglise de Dieu les exemples de ses bonnes œuvres, mais aussi afin qu'elle l'arrosât des eaux de la sagesse céleste, par la composition de livres, empreints d'une grande piété, sur la théologie mystique et autres sujets." (*Bulle de canonisation*). Celui qui les a lus n'a certes plus besoin de recourir à d'autres ouvrages pour connaître les lois qui régissent une vie de sainteté. L'illustre maîtresse de la piété y indique, en effet, un chemin sûr qui, des rudiments de la vie chrétienne, mène à l'exercice parfait de la vertu; elle y indique avec précision les moyens les plus aptes à redresser les inclinations perverses de l'âme, à calmer ses troubles, à la purifier de ses taches; elle y inculque enfin au lecteur tout ce qui peut l'encourager à la pratique des vertus. Et, de plus, dans toutes ses explications, non seulement elle fait preuve d'une rare science des choses divines, mais elle montre clairement qu'elle connaît à fond la nature du cœur humain, les pièges qui lui sont tendus et ses plus secrets replis. C'est à cette parfaite connaissance de la faiblesse humaine, qui dut incliner profondément son âme tendre à la miséricorde, et c'est d'autant plus à l'ardeur de sa charité qu'il faut attribuer la puissance de son oraison et sa douceur, puissance d'une admirable efficacité pour toucher les âmes, ainsi que l'affirmait Notre Prédécesseur d'heureuse mémoire, Léon XIII, à propos des écrits de Thérèse: "Ils ont un pouvoir plus divin qu'humain pour procurer l'amendement de la vie. Aussi seront-ils toujours lus avec fruit non seulement par ceux qui ont charge d'âmes, ou qui désirent s'élever à une plus haute sainteté, mais par quiconque a un tant soit peu à cœur l'accomplissement de son devoir et la pratique de la vertu chrétienne, c'est-à-dire son salut." (*Lettre à M. Bouix*, S. J., 17 mars 1883.)

En fait de théologie mystique, elle parcourt ces régions supérieures de l'esprit avec une telle aisance qu'elle semble y habiter comme en son royaume. Il n'est pas de secret de cette science qu'elle ne sonde et, montant les divers degrés de la contemplation, elle s'élève si haut que ceux-là seuls peuvent la suivre qui connaissent par expérience les affections divines; et néanmoins elle n'explique rien qui ne soit emprunté aux entrailles mêmes de la théologie catholique; elle l'explique

avec tant de facilité et de perspicacité que les docteurs les plus renommés de son temps étaient dans l'admiration de voir cette vierge condenser en un corps de doctrine les enseignements épars et obscurs des Pères de l'Eglise sur cette matière de la théologie mystique. Pour Nous, à la vue des erreurs qui, de nos temps surtout, se répandent sur cet objet, il Nous paraît digne de remarque que Thérèse ne se contente pas de discerner avec soin, dans les mouvements mystiques de l'âme, ce qui est divin de ce qui est humain et de décrire minutieusement la part qu'y ont respectivement l'entendement et la volonté: elle veut de plus que la pratique de toutes les vertus accompagne toujours ces mouvements. Elle enseigne, en effet, que chaque degré d'oraison est comme une ascension vers une plus haute perfection chrétienne; bien mieux, que l'homme ne peut sûrement savoir s'il progresse en l'oraison que s'il s'acquitte plus religieusement de ses devoirs et s'il s'applique à vivre plus saintement; et que, enfin, plus il s'unit mystiquement à Dieu, plus aussi sera ardente sa charité pour le prochain et attentif son zèle pour le salut des âmes.

Quiconque réfléchit à tout cela comprend combien eurent raison tous ceux qui ont traité de cette délicate matière en prenant Thérèse pour patronne et pour guide, et, ce qui est plus encore, à combien juste titre l'Eglise a coutume de rendre à cette vierge les honneurs réservés aux Docteurs, demandant à Dieu dans sa liturgie publique, "de nous nourrir du pain de sa céleste doctrine, et de nous former par l'amour de sa pieuse dévotion." Et plaise à Dieu que ceux qui maintenant traitent de ce qu'ils appellent la psychologie mystique, plaise à Dieu qu'ils aient enfin à cœur de ne pas s'écarter des enseignements d'un tel guide!

Vous trouverez en Nos paroles, chers fils, quelques-uns des principaux éloges mérités par sainte Thérèse. Publiés par vous, ils seront de nature, semble-t-il, à accroître son culte parmi les fidèles et à donner de l'éclat au pieux centenaire que vous allez célébrer. Car il est à souhaiter que tous les bons connaissent et vénèrent celle "qui — ainsi qu'il ressort rigoureusement de ce que Nous avons dit — brilla comme l'astre le plus splendide du Carmel et illustra l'Eglise catholique et par les vertus de sa vie angélique, et par sa nombreuse descendance dont l'ambition est de suivre fidèlement les exemples d'une telle mère et maîtresse." (Léon XIII, *Lettre à l'évêque de Salamanque.*)

Afin que ces solennités soient plus profitables à vous et aux autres, Nous accordons une indulgence plénière, à gagner quatre fois en cette année 1914, à tous ceux qui, ayant rempli les conditions ordinaires, visiteront en outre, soit individuellement, soit par groupes, quel qu'un des sanctuaires suivants: celui des Carmes déchaussés d'Avila au lieu où sainte Thérèse est née; celui des Carmélites déchaussées d'Avila au lieu où elle commença la réforme de son Ordre; celui des

Carmélites chaussées d'Avila, au lieu où elle vécut longtemps; celui des Carmélites déchaussées d'Albe où repose son saint corps.

En outre, Nous accordons de même une indulgence plénière, à gagner une fois, à tous ceux qui visiteront l'église ou l'oratoire public ou semi-public du premier, du second ou du troisième Ordre du Carmel pendant les jours où le triduum ou la neuvaine se célébrera dans ces églises ou oratoires.

Comme gage des dons célestes et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous donnons très affectueusement, cher fils, à vous et à tous les enfants de sainte Thérèse, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome près Saint-Pierre, le 7 mars, en la fête de saint Thomas d'Aquin, de l'année 1914, la onzième de Notre Pontificat.

PIE X, Pape.

LA MERE DU PAPE

La famille du nouveau pape réside à Pegli. La marquise Edwidge della Chiesa était à table lorsqu'on lui remit, durant le repas du midi, une dépêche urgente où il lui était annoncé que son fils Jacques était élu Pontife Suprême de l'Eglise catholique. La vénérable dame, aujourd'hui octogénaire, inondée de larmes, accablée d'émotion, fut près de s'évanouir. La famille, pleurant de joie, s'empressa autour de la marquise pour la féliciter de ce rare et nouveau bonheur. Maîtrisant bientôt son émotion, sa première préoccupation fut de rendre grâces à Dieu qui avait daigné lui ménager une telle bénédiction pour le déclin de sa longue vie. Elle se rendit à la cathédrale pour prier. Tout Pegli dans la joie l'y suivit. La pieuse marquise eut ensuite une pensée pour les pauvres, à qui elle fit distribuer 5 000 livres. Puis, malgré son âge avancé, elle se mit en route pour Rome, où ses autres fils la rejoignirent le jour suivant.

ORDO DE 1915

Comme l'an dernier, l'*Ordo* de 1915, pour les provinces ecclésiastiques de Saint-Boniface et d'Edmonton a été préparé par M. l'abbé Joseph Saint-Denis, de Chambly. Il est en vente au secrétariat de l'archevêché. Prix: perforé, 50 sous; non perforé, 40 sous.

Nous profitons de cette occasion pour rappeler qu'il y a encore nombre de cartons intitulés *Preces diversa* au secrétariat. S. G. Mgr l'Archevêque en a rendu l'usage obligatoire pour toutes les églises et chapelles du diocèse. Prix: 75 sous.

UNE LETTRE ARCHIEPISCOPALE

Les Cloches du 1er octobre s'étaient fait un devoir et un plaisir de saluer l'avènement de S. G. Mgr P.-E. Roy au siège de Séleucie. Sa Grandeur a bien voulu nous en exprimer sa reconnaissance par la lettre suivante, à la lecture de laquelle on reconnaîtra l'apôtre de la presse catholique.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC, 15 OCTOBRE 1914.

Mon cher Directeur.

Je suis bien sensible à la note sympathique que carillonnent vos Cloches pour saluer mon avènement au Siège de Séleucie. Permettez-moi de vous en remercier.

Ce coup de cloches me fait souvenir que je n'ai pas encore donné à votre revue l'appui de mon abonnement. C'est une lacune, que je regrette, et que je comble, dès aujourd'hui, par ce chèque de \$ 3.00, instrument de réparation et gage de repentir.

Je prie Dieu de bénir *Les Cloches* et tous ceux qui les sonnent.

† P. E. Roy, arch. de Sél.

LA QUESTION SCOLAIRE AUX ETATS-UNIS

S. G. Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, avait demandé aux autorités scolaires du Minnesota que permission fut donnée aux Sœurs du comté de Stearns d'enseigner dans les écoles recevant l'aide de l'Etat, attendu que les enfants de cette région sont pratiquement tous catholiques. On vient de lui répondre que le costume religieux ne saurait être admis dans les écoles de l'Etat. En conséquence les écoles dirigées par les Sœurs sont demeurées des écoles paroissiales privées, comme auparavant, de l'aide de l'Etat. C'est la même injustice qu'à Winnipeg et le même fanatisme anti-catholique. Il en est ainsi sur toute l'étendue du territoire des Etats-Unis.

FEU MADAME EDOUARD GRAVEL

Madame Edouard Gravel, née Emilienne Bertrand, fille de M. S.-A.-D. Bertrand, est décédée à Montréal le 7 octobre.

Pendant nos luttes scolaires, à la demande de S. G. Mgr l'Archevêque, la défunte a eu la générosité de faire la classe *gratis pro Deo* à l'école des Sœurs à Notre-Dame de Lourdes. Que Dieu l'en récompense au centuple ! A elle la lumière, la joie et la paix à jamais.

DING ! DANG ! DONG !

— S. S. Benoît XV a nommé le cardinal Gasparri comme successeur au cardinal Ferrata à la Secrétairerie d'Etat. Le cardinal Merry del Val a été nommé secrétaire du Saint-Office.

— S. G. Mgr Mathieu, évêque de Régina, est venu rendre visite à S. G. Mgr l'Archevêque le 20 octobre. M. l'abbé Z. Marois, son secrétaire, l'accompagnait.

— Nous avions oublié de noter que les Sœurs de N.-D. des Missions ont pris cette année la direction de l'école du village à Fort Frances et que les Sœurs de St-Joseph de Saint-Hyacinthe ont remplacé les Filles de la Croix à Sandy Bay.

— Les Rdes Mères Martin de l'Ascension, supérieure générale des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, d'Hochelaga, et Ste-Gertrude du Sacré Cœur, supérieure générale des Petites Sœurs de la Ste-Famille, de Sherbrooke, sont venues visiter les maisons de leur communauté dans le diocèse. La Rde Mère St-Pierre d'Alcantara, supérieure générale des Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe, est aussi venue récemment. Elle s'est rendue au Pas où ses Sœurs dirigent l'hôpital et l'école libre.

— M. Murphy, ci-devant professeur au collège Loyola à Montréal, vient d'être nommé principal de l'école normale polonaise de Winnipeg.

— M. George Benson Hewetson, ministre anglican pendant 25 ans et reçu dans l'Eglise catholique au mois d'août, avec sa famille, par S. G. Mgr Mathieu, a donné une intéressante conférence à Saint-Edouard de Winnipeg dimanche soir le 25 octobre. *Why I became a Catholic?* Il est l'arrière-cousin (second cousin) de Mgr Benson, P. D., qui vient de mourir en Angleterre.

— L'Université du Manitoba, qui possède des cours de médecine depuis plusieurs années, vient d'organiser des cours de droit pour les étudiants des deux premières années. Elle exige que ces étudiants assistent au moins à 70% des cours pour avoir le droit de se présenter aux examens.

— M. l'abbé Alexandre Lambert, ci-devant vicaire à Grande-Clairière, a été nommé vicaire à Saint-Jean-Baptiste.

R. I. P.

— Rde Sœur Saint-Benoît, (Marie-Joséphine Galarneau), des Ursulines de Québec, décédée à Québec.

— Rde Sœur Marie-Justine, (Octavie Préfontaine), des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.